

Mulhouse, mardi 8 juin 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/02963

Pris en application:

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques) Arrêté préfectoral n° CAB/PSI/VNF n° 16 du 8 juin 2020

Manifestation nautique et activités nautiques (organisées par le Canoë Kayak Val de Sarre)

Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

- le 13/06/2021 de 09:00 à 17:00
 - o Sarre canalisée

entre les pk 71.200 (entrée de la dérivation) et pk 71.500 (passerelle piétonne) - Toute la largeur de la voie

Commentaire:

Par mesure de sécurité, le port du gilet de sauvetage ou d'une aide individuelle à la flottabilité est obligatoire pour les membres du Canoë Kayak Val de Sarre et aux coparticipants.

Mesdames et Messieurs les bateliers sont invités à naviguer avec prudence.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UT Canal de la Sarre, 1, rue de Steinbach, BP 91131, 57216 SARREGUEMINES

Tél: 03 87 27 66 50 - Fax: 03 87 95 53 19

Date limite d'affichage :

14/06/2021

Chef de Cellule

518

Olivia RENARD